Communiqué de presse

Paris, le 12 mars 2024

**Le Poinçon Magique :**

**Une grande dictée nationale pour promouvoir le braille**

**La Semaine de la langue française et de la Francophonie est organisée du 16 au 24 mars 2024. Cette semaine permet de célébrer la langue française, à l’oral comme à l’écrit. Une belle occasion de découvrir la dictée nationale en braille de l’association Valentin Haüy, le « Poinçon Magique » !**

* L’association Valentin Haüy, qui accompagne depuis plus de 130 ans les personnes aveugles et malvoyantes vers plus d’autonomie, organise la 29e édition du concours le « Poinçon Magique » pour promouvoir le braille et favoriser son usage et son apprentissage.
* Cette année, **le comité AVH de Paris reçoit près de 30 participants**, un chiffre record ! Petits et grands vont s’affronter dans cette dictée à la Bernard Pivot, dans quatre catégories : Braille intégral Juniors, Braille abrégé Juniors, Braille intégral Adultes, Braille abrégé Adultes. D’autres dictées ont également lieu ce jour-là dans les comités en région.
* En France, près de 2 millions de personnes sont atteintes d’un handicap visuel[[1]](#footnote-1).La maitrise du braille est un outil essentiel pour l’autonomie des personnes aveugles et malvoyantes sévères, et pourtant près d’1 personne aveugle de naissance sur 5 n’est pas brailliste[[2]](#footnote-2), limitant ainsi leurs chances de pouvoir faire des études, obtenir un emploi et accéder à la connaissance et l’information.

**Le braille, véritable outil pour l’autonomie**

Le braille est un système d’écriture tactile à points saillants à l’usage des personnes aveugles ou très malvoyantes mis au point par Louis Braille en 1829. Le principe du braille est d'utiliser le sens du toucher pour l'écriture et la lecture au moyen de points en relief. Si l’apprentissage du braille permet l’alphabétisation de ceux qui en ont besoin et ouvre les portes des études et de l’emploi, il représente également un outil puissant dans l’inclusion des personnes aveugles et très malvoyantes en leur donnant accès à la culture à travers la lecture par exemple, la connaissance et l’information. L’écriture braille peut aussi être utilisée pour les mathématiques et la musique !

**L’association Valentin Haüy, plus de 130 ans d’actions pour promouvoir le braille**

Depuis sa création en 1889, l’association Valentin Haüy promeut largement le système d’écriture braille pour permettre aux personnes aveugles et malvoyantes sévères d’être autonomes dans leur vie quotidienne. L’association contribue ainsi largement à ouvrir les portes de la connaissance, de la culture et de la vie professionnelle aux personnes aveugles ou malvoyantes à travers l’offre de sa médiathèque, son imprimerie braille, ses publications en braille, ses cours de braille, ou encore la vente de matériels adaptés.

**L’AVH et le braille :**

* **Les cours de braille** : une équipe de bénévoles dispense gratuitement des cours de braille au sein de nombreux comités de l’association.
* **Les publications en braille** : l’association Valentin Haüy propose 6 revues grand public en braille, Avantages, Géo, Géo Histoire, Que Choisir, Science et Vie et Que Choisir Santé.
* **Les imprimeries braille intégrées** : l’association dispose de deux imprimeries braille intégrées s’adressent aux entreprises, aux organismes publics, ainsi qu’aux personnes privées. Elles proposent un service d’embossage (impression en braille) de tout type de documents texte, y compris de partitions musicales, et réalisent l’impression de signalétique braille sur différents types de supports. L’imprimerie du siège emploie 15 personnes dont 6 sont déficientes visuelles.

**La pratique du braille en France**

**L’enquête Homère**2 nous rappelle que la maîtrise du braille varie considérablement en fonction de l’intensité et de l’âge de survenue de la déficience : 79 % des personnes aveugles de naissance sont braillistes (ce qui veut dire que près d’1 personne aveugle de naissance sur 5 ne maîtrise pas le braille), contre 15 % après 40 ans et 0 % après 60 ans. Parmi les répondants, 28 % maitrisent le braille intégral ou abrégé, 10 % ont quelques notions de braille et 62 % ne le lisent pas du tout. 51 % des braillistes ont un niveau supérieur ou égal à bac+2 et 51 % des non-braillistes ont un niveau inférieur au bac.

**Contact presse :**

Merryl Marcout

06 11 19 45 33 / Merryl.marcout@gmail.com

**À propos de l’association Valentin Haüy :**

L’association Valentin Haüy a été créée en 1889 par Maurice de La Sizeranne et reconnue d’utilité publique en 1891. Elle soutient et accompagne depuis plus de 130 ans les personnes déficientes visuelles pour leur permettre de gagner en autonomie. Ses missions sont rendues possibles grâce à la générosité du public. Elle s’appuie sur 126 implantations locales et sur près de 3 400 bénévoles pour poursuivre son but : être au plus près des personnes aveugles ou malvoyantes afin de les aider à sortir de leur isolement et à mener une vie active et autonome.

Pour en savoir plus, [www.avh.asso.fr](http://www.avh.asso.fr)

1. AGEFIPH. Déficience visuelle et emploi – Etat des lieux et perspectives. Juillet 2023. Accessible [ici](https://www.agefiph.fr/sites/default/files/medias/fichiers/2023-07/Agefiph_Etude-deficience-visuelle-emploi_2023-07.pdf). [↑](#footnote-ref-1)
2. Enquête Homère menée auprès de 1 865 personnes, 55 % de femmes et 45 % d’hommes, 24 % étaient malvoyants sévères, 30 % malvoyants moyens et 46 % aveugles. Accessible [ici](https://etude-homere.org/wp-content/uploads/2023/05/8-pages-Homere-final-access.pdf). [↑](#footnote-ref-2)